



### ☑ Présentation générale

- ✓ Diplôme de niveau 5 qui permet de travailler dans **l'animation nature** ou dans la **gestion des espaces naturels** (sensibilisation à l'environnement, promotion des activités nature, solution d'aménagement...).
- ✓ De nombreux modules de formation.
- ✓ Obtention du diplôme : épreuves terminales et épreuves en cours de formation (CCF).

### ☑ Poursuite d'études

- ✓ Certificat de spécialisation (CS) agricole en moins d'un an
- ✓ Licence professionnelle
- ✓ Concours pour entrer dans une école d'ingénieurs. Il est toutefois conseillé de passer par une classe préparatoire scientifique post BTSA-BTS-DUT

### ☑ Insertion professionnelle

- ✓ Chargé(e) de protection du patrimoine naturel
- ✓ Animateur(trice) nature, du patrimoine naturel, agroenvironnement
- ✓ Conseiller(ère) consultant environnement
- ✓ Technicien(ne) rivière, piscicole, des espaces naturels
- ✓ Garde littoral

### ☑ Etablissements proposant cette formation

### / Journées Portes Ouvertes

Lycée Olivier De Serres (07)- 04.75.35.17.55  
 Lycée de la Côte St André (38)- 04.74.20.40.77  
 Lycée Agrotec- Vienne (38)- 04.74.85.18.63  
 Lycée de Rochefort Montagne (63)- 04.73.65.82.89



■ Formation scolaire

● Apprentissage

La formation par apprentissage se déroule en lien entre le Centre de Formation et l'Entreprise. Le Centre de Formation et l'Entreprise sont complémentaires et les acquis se font grâce à cette complémentarité. L'apprenti apprend en Centre de Formation et en Entreprise.

Un contrat pédagogique est signé entre les trois parties (apprenti, entreprise et centre).



## ☑ Organisation de la formation

### ✓ Fonctionnement par modules (M.)

#### **Domaine commun à tous les BTSA**

- Accompagnement du projet personnel et professionnel (M.11)
- Organisation économique, sociale et juridique (M.21)
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation (M.22)
- Langue vivante (M.23)
- Education physique et sportive (M.31)

*environ 10h00 / semaine*

#### **Domaine du champ professionnel**

- Traitement des données (M.41)
- Technologies de l'information et du multimédia (M.42)
- Expertises naturalistes (M.51)
- Gestion de la nature et concertation territoriale (M.52)
- Opération de génie écologique (M.53)
- Animation d'un public (M.54)
- Démarche de projet et d'aménagement et de valorisation des espaces naturels (M.55)
- Mise en œuvre de projets de gestion et de valorisation et de préservation de la nature (M.56)
- Stages – 12 à 16 semaines (M.61)
- Module d'initiative locale (M.71)

*environ 20h00 / semaine*

### ✓ Stages (M.61)

12 à 16 semaines de stage permettant de vivre des situations significatives du référentiel professionnel parmi les champs de compétences suivants :

- Analyse des écosystèmes et des activités humaines
- Gestion de projets/actions dans le champ de l'environnement
- Communication et médiation
- Traitement de données techniques administratives et financières
- Organisation du travail et encadrement de personnes
- Conduite d'activités de sensibilisation

### ✓ Des matières au sein des modules

- Français, Documentation & Langue vivante
- Histoire-Géographie
- Education socio-culturelle
- Education physique et sportive
- Mathématiques & Informatique
- Biologie-Ecologie
- Physique-Chimie
- Sciences Économiques Sociales et de Gestion
- Sciences et techniques des équipements
- Agronomie
- Aménagement/gestion des espaces naturels

### ✓ L'horaire hebdomadaire

- A titre indicatif, une semaine pour la formation en voie scolaire, compte 30h00 de cours.
- L'organisation pédagogique des établissements et les modalités d'apprentissage varient. Les horaires hebdomadaires sont liés à cette organisation et peuvent donc varier d'un établissement à l'autre.

### ✓ Les épreuves

- Des épreuves terminales écrites ou orales - (50%)
- Des contrôles en cours de formation (CCF) - (50%)
- Des coefficients de 2 à 12.